

# MÉMOIRES VIVES

Production populaire et vivante de  
la mémoire du territoire

LA MÉMORIATHÈQUE

# SOMMAIRE

## . INTENTIONS

## . ACTES

1 . ENQUÊTES & TRANSMISSION

2 . FABRIQUE DOCUMENTAIRE

3 . ÉDITION, ARCHIVE & VALORISATION

## . COOPERATION

## . LA MÉMORIATHÈQUE

# INTENTIONS

## **Mémoires Vives ?**

La révolution numérique porte la promesse d'une production collaborative et décentralisée de contenus. Nous savons aujourd'hui que si cela est vrai pour partie, la démultiplication de données, loin de consacrer la réappropriation des outils de communication par les citoyen.ne.s, les place le plus souvent en situation de consommateur.rices de services. Cette forme de dépossession s'accompagne d'effets négatifs comme la submersion par l'information, la perte de lien avec le monde alentour (effet de "bulle") ou encore avec la matière. De plus, à mesure que croît l'hyperconsommation des données, nous tendons à perdre de vue les enjeux de souveraineté autour de leur production et de leur propriété.

Mémoires Vives prend le contre-pied de ce rapport aux données et aux conséquences (sociales, écologiques, culturelles, économiques) qu'il engendre.

## **Comment ?**

En proposant un ensemble d'activités qui placent les publics en situation de production et de transmission d'une mémoire collective et vivante, valorisant le territoire, ses acteurs et leur histoire. Cette approche répond à un triple enjeu de mise en relation des publics, d'appropriation des outils, et de conservation des "données" locales. Enfin, promouvant une approche par la matière, Mémoire Vive interroge l'illusion de capacités de stockage et d'accès infinies ainsi que l'invisibilisation du poids matériel et écologique des données.

Le programme de Mémoires Vives s'organise autour de plusieurs actes, découvrons-les ensemble.



# ENQUÊTES ET TRANSMISSION

Lors d'un cycle d'atelier, un groupe (public jeunes, étudiant.e.s, curieux, touristes...) enquête sur un sujet de mémoire locale et produit à son tour de nouveaux récits qui font vivre le territoire et son histoire.

Ce groupe est accompagné par des membres de notre collectif, qui mobilisent de nombreux outils pour faciliter la production d'une mémoire vivante (rencontres, arpentages, observations, ateliers de création, entretiens, activation d'archives...).

Ces enquêtes mettent à l'honneur l'expérience de personnes gardiennes d'une mémoire ou d'un savoir (artisan, agriculteur.trice, personne retraitée, membre d'association, artiste...), sous la forme d'une initiation technique ou d'un récit. Ces moments de transmission permettent une rencontre des publics ainsi qu'une réappropriation de savoirs et savoirs-faire. Le contenu de ces ateliers est documenté par les participants qui adoptent ainsi une posture d'apprentissage particulièrement attentive.

**Thèmes des enquêtes :** *artisanat, agriculture, pêche, techniques de construction, faune et flore, alimentation, musique, mode, langage, danse, histoires populaires et locales...*

## **Quelques exemples:**

- un groupe de jeunes enquête sur l'architecture vernaculaires du territoire, participe à des ateliers animés par des professionnels de l'éco-construction, documente ce travail sous forme d'une édition restituant leurs apprentissages.

- les membres d'un fablab animent un atelier sur la fabrication d'outils de fumaison du poisson, un travail de documentation et d'édition de ce contenu est réalisé, mettant en perspective cette technique avec l'histoire des techniques de conservation alimentaire du territoire.

- des temps d'échanges autour de la cuisine sont organisés, entre des touristes et des personnes âgées du territoire, ces moments sont documentés sous forme de portraits et de bonnes recettes illustrées.





# FABRIQUE DE LA DOCUMENTATION

Les temps de transmission sont documentés par les publics qui sont en posture de véritables enquêteur.trice.s et apprennent ainsi d'autant plus activement.

Les participant.e.s bénéficient de temps de formation dédiés à la découverte et à l'appréhension des médias et techniques de documentation, ce qui a pour conséquence d'accroître leur implication dans sa production et son archivage.

Avec cette documentation la parole, la connaissance, l'expérience, partagées par les "gardien.ne.s" de la mémoire se voient "sauvegardées" et valorisées par le regard des participant.e.s aux ateliers.

Cette documentation est enrichie par un travail de recherche et de production (textes, images, son, dessins, matière) réalisé par les participant.e.s, accompagné.e.s par les équipes encadrantes.

***Exemple d'outils de documentation mobilisés : écriture, cueillette, dessin, photographie, conduite d'entretiens, prise de son...***





# Publication inter-fablabs

# A3

La révolution des Fablabs et les communs, avec les imprimantes 3D qui vont nous permettre de tout réimprimer pour nos besoins individuels ou collectifs. Le fab city qui fera passer les fablabs de lieux de fabrication à une société de partage entre citoyens. Les fablabs sont-ils vraiment des lieux de partage ? Comment les rendre plus inclusifs ?

Le projet de loi sur les communs, qui vise à reconnaître le droit de réutilisation des savoir-faire et des connaissances, est une étape importante. Mais il faut aussi penser à la responsabilité de chacun et à la manière de partager. C'est pourquoi nous avons lancé le projet de loi sur les communs, qui vise à reconnaître le droit de réutilisation des savoir-faire et des connaissances, et à encourager le partage.

## HISTO

Dans une petite ville et dans un terrain où le projet de loi sur les communs a été adopté, nous avons lancé le projet de loi sur les communs. Ce projet de loi vise à reconnaître le droit de réutilisation des savoir-faire et des connaissances, et à encourager le partage.

## MICRO

Comment les faire fonctionner ? Comment les rendre plus inclusifs ? Comment les rendre plus accessibles ? Comment les rendre plus durables ? Comment les rendre plus efficaces ?

## « Coopérateurs, vous ne devez pas oublier que, chez nous, tout est à tous »

Le but, l'attente pour rendre faire en sorte que les richesses et les instruments de travail, actuellement possédés par quelques uns, le soient par tous.

## RUBRIQUE

Un dimanche, dimanche 2014. Dimanche, 2011-20 décembre 2014. Dimanche, 2011-20 décembre 2014. Dimanche, 2011-20 décembre 2014.

## EDITO

Le projet de loi sur les communs, qui vise à reconnaître le droit de réutilisation des savoir-faire et des connaissances, est une étape importante. Mais il faut aussi penser à la responsabilité de chacun et à la manière de partager. C'est pourquoi nous avons lancé le projet de loi sur les communs, qui vise à reconnaître le droit de réutilisation des savoir-faire et des connaissances, et à encourager le partage.

## DU

Le projet de loi sur les communs, qui vise à reconnaître le droit de réutilisation des savoir-faire et des connaissances, est une étape importante. Mais il faut aussi penser à la responsabilité de chacun et à la manière de partager. C'est pourquoi nous avons lancé le projet de loi sur les communs, qui vise à reconnaître le droit de réutilisation des savoir-faire et des connaissances, et à encourager le partage.

## TOUJOURS

Le projet de loi sur les communs, qui vise à reconnaître le droit de réutilisation des savoir-faire et des connaissances, est une étape importante. Mais il faut aussi penser à la responsabilité de chacun et à la manière de partager. C'est pourquoi nous avons lancé le projet de loi sur les communs, qui vise à reconnaître le droit de réutilisation des savoir-faire et des connaissances, et à encourager le partage.

Le projet de loi sur les communs, qui vise à reconnaître le droit de réutilisation des savoir-faire et des connaissances, est une étape importante. Mais il faut aussi penser à la responsabilité de chacun et à la manière de partager. C'est pourquoi nous avons lancé le projet de loi sur les communs, qui vise à reconnaître le droit de réutilisation des savoir-faire et des connaissances, et à encourager le partage.

Le projet de loi sur les communs, qui vise à reconnaître le droit de réutilisation des savoir-faire et des connaissances, est une étape importante. Mais il faut aussi penser à la responsabilité de chacun et à la manière de partager. C'est pourquoi nous avons lancé le projet de loi sur les communs, qui vise à reconnaître le droit de réutilisation des savoir-faire et des connaissances, et à encourager le partage.



# ÉDITION, ARCHIVE ET VALORISATION

Une fois documentées, les mémoires recueillies sont éditées et diffusées sous la forme de petites publications (format livre, revues, podcast). Une version numérique est conservée sur un serveur local. Les participant.e.s aux ateliers bénéficient d'une initiation aux techniques d'édition et de stockage mobilisées et abordent par ce biais la question de la production et du devenir des supports de données.

Ces oeuvres sont regroupées dans des espaces dédiés, scénographiés pour mettre en valeur cette mémoire vivante.

Elles constituent un fond d'archives vivantes, disponible auprès des médiathèques, de musées, ou de tout autre établissement public souhaitant le rendre accessible par son biais.

L'existence même de ce fond, ainsi que la diffusion de certaines des "oeuvres" qui le constituent, contribuent à valoriser le territoire et l'implication de ses acteurs sur les thèmes retenus. Elles peuvent également faire l'objet d'expositions ou d'événements dédiés.

***Exemples d'initiations aux outils:*** choix éditoriaux, technique d'impression risographique, fabrication de papier, reliure, hébergement local des données numériques...



# COOPÉRATION

Le programme Mémoires Vives a été imaginé par un collectif issu des mondes des fablabs, de l'éducation populaire, de l'architecture et de l'édition collaborative, la coopération est au cœur de son logiciel.

Coopération tout d'abord entre les acteurs impliqués dans la définition et la mise en œuvre de ce projet de territoire : collectivités territoriales et services publics (médiathèques, services du patrimoine, archives départementales), acteurs culturels et scientifiques (musées), acteurs éducatifs (associations, établissements scolaires), associations ou encore TPE/PME locales.

Coopération ensuite entre les publics bénéficiaires. Comme présenté dans les actes du programme, la rencontre et la transmission sont au centre du dispositif : public jeune et personnes âgées, touristes et artisans, artistes et membres d'associations...

Ce programme se veut complémentaire des actions déjà conduites par les acteurs du patrimoine et de la conservation sur le territoire, mais également des actions d'éducation et transmission déjà existantes.





# LA MÉMORIATHÈQUE

Une Mémoires Vives est un lieu où l'on produit et où l'on entretient collectivement la mémoire de notre territoire.

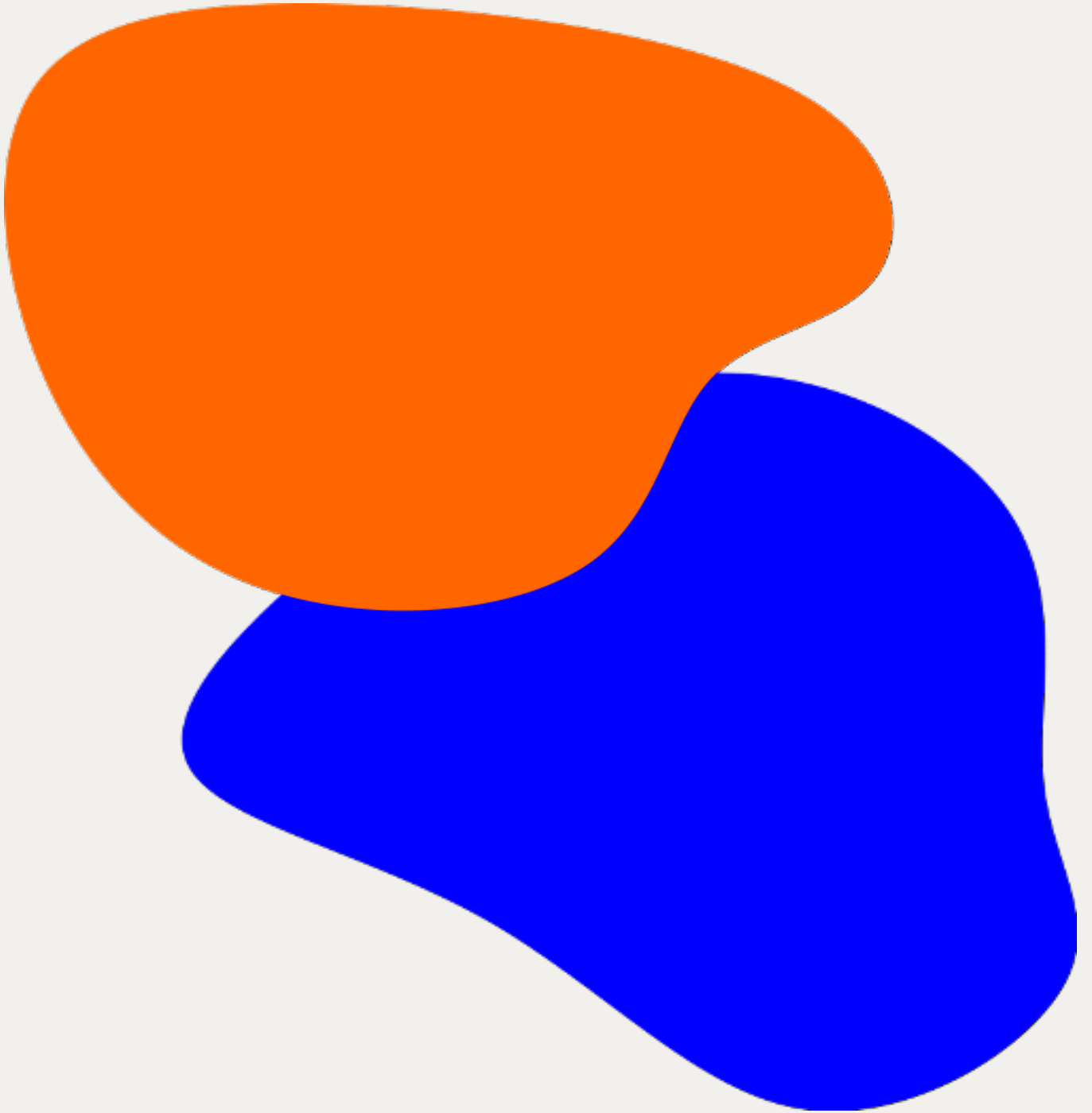
Pour faire vivre ces lieux notre collectif propose des ateliers et des programmes permettant aux habitants de recueillir et de créer des récits, de les illustrer, de leur donner forme. Car c'est en participant à leur écriture que nous nous approprions nos histoires.

La Mémoires Vives s'intéresse également aux supports physiques de cette mémoire. Aujourd'hui nous démultiplions les données que nous confions à des structures d'hébergement invisibilisées, à l'impact écologique pourtant considérable. Nos ateliers proposent à contrario une réappropriation des outils et de la matière auxquels nous confions nos récits.

Ces ateliers et programmes sont proposés à des musées, médiathèques, centres sociaux et tiers-lieux avec lesquels nous souhaitons construire un réseau de mise en partage d'oeuvres, de récits et de mémoires locales.

Mémoires Vives est l'un de ces programmes.

# MÉMOIRES VIVES



NOUS CONTACTER  
MEMORIATHEQUE@PROTON.ME